

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 29 octobre 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE BUDGET

BLÂME ENVERS LE GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné qu'en cette période inflationniste, les citoyens âgés, les pensionnés et tous ceux qui touchent des revenus fixes ne peuvent guère faire face à leurs dépenses les plus élémentaires, notamment pour la nourriture, le logement et les vêtements et comme dans son budget le gouvernement a négligé d'atténuer les prix accrus de l'essence et du mazout qui affecteront les pensionnés et ceux qui touchent des revenus fixes, je propose, appuyé par le député de Portage-Marquette (M. Mayer):

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir présenté un budget inflationniste et régressif qui frappe plus durement les groupes de notre société qui sont les moins bien nantis.

Mme le Président: Pour présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

L'INCIDENCE DES POLITIQUES FISCALES SUR LA PROSPECTION
PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. John Kushner (Calgary-Est): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente. L'industrie pétrolière et gazière, concentrée surtout dans l'ouest du Canada, a été choisie comme cible de la politique fiscale destructrice mise de l'avant par le gouvernement libéral dans son budget. Le gouvernement devrait être désavoué pour avoir adopté une politique aussi insonnante. Je propose donc, avec l'appui du député d'Edmonton-Est (M. Yurko):

Que le gouvernement évalue immédiatement l'impact qu'aura sa politique fiscale à l'endroit des sociétés pétrolières et gazières sur l'exploration, sur l'exode des capitaux et de la main-d'œuvre technique et sur nos possibilités d'atteindre notre objectif d'autarcie énergétique, et qu'il fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE BUDGET

LES CONSÉQUENCES POUR LES HABITANTS DU NORD—RECOURS
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire importante et urgente. Je propose avec l'appui du député de Western Arctic (M. Nickerson):

Que la Chambre condamne le gouvernement pour avoir totalement bafoué les principes de justice et d'équité les plus élémentaires dans le budget d'hier soir lequel impose encore une fois le fardeau le plus lourd aux habitants du Nord qui sont pourtant déjà suffisamment pénalisés par la cherté de la vie à cause de leur isolation géographique et des conditions climatiques peu clémentes et qui pour ces mêmes raisons trouvent extrêmement difficile voire impossible de faire face au renchérissement du mazout et de l'essence.

Mme le Président: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

ON BLÂME LE GOUVERNEMENT DE NE PAS AVOIR PRÉVU DE
STIMULANTS POUR LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion sur une question très importante. Étant donné que les régions de l'Atlantique, aux prises avec le coût élevé de l'énergie, le prix élevé des aliments et le bas niveau du revenu moyen, sont témoins depuis quelques mois de très nombreuses mises à pied et fermetures d'usines, et étant donné que le taux de chômage de 8.7 p. 100 prévu pour tout le Canada signifie en réalité un taux de chômage de plus de 15 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique, je propose, avec l'appui du député d'Oshawa (M. Broadbent):

Que la Chambre blâme le ministre des Finances originaire du Cap-Breton de n'avoir pas donné un élan véritable à la région, et de ne pas avoir encore fourni les fonds nécessaires à la modernisation des installations de la société Sydney Steel.